



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 13 septembre 2017, le conseil de la MRC de la Matapédia a adopté le soir même le second projet de règlement numéro 2017-06.

La disposition qu'il contient peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, la disposition visant à insérer des dispositions portant spécifiquement sur les abris à bois de chauffage complémentaires à une habitation peut provenir de toutes les zones des TNO.

Le plan de zonage permettant d'identifier les zones des TNO est disponible aux bureaux de la MRC de La Matapédia ainsi que sur son site web (www.mrcmatapedia.qc.ca) dans la sous-section *Administration des TNO* de la section *Compétences et responsabilités*.

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau du secrétaire adjoint au plus tard le 5 octobre 2017;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus aux bureaux de la MRC de La Matapédia.

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement peut être consulté aux bureaux de la MRC de La Matapédia située au 123, rue Desbiens, local 501 à Amqui aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À AMQUI CE 27 SEPTEMBRE 2017

Joël Tremblay, secrétaire adjoint